

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 6

Rubrik: Courrier : les voyages gratuits

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

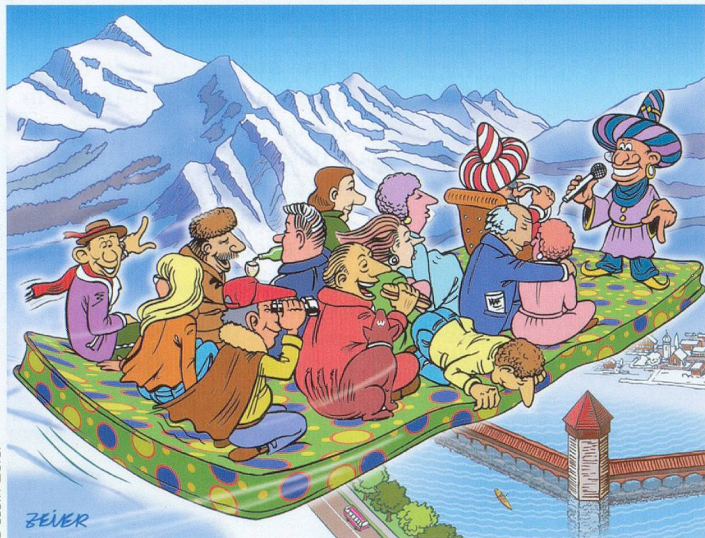
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les voyages gratuits

L'article sur les voyages surprise soi-disant gratuits, paru dans le numéro d'avril, nous a valu quelques réactions. En voici une, particulièrement explicite.



Dessin Zeiler

Je me permets de vous envoyer la copie d'une lettre envoyée à l'entreprise Domo, organisatrice d'un voyage en Turquie.

« Quel cadeau empoisonné! Depuis Antalya, il a fallu 1 h 45 de bus pour atteindre l'hôtel. Au retour, nous n'avons pas été informés que l'avion ferait escale à Zurich. Pas très sympa pour les personnes qui venaient nous chercher à Genève. L'hôtel Mistral n'était pas terrible pour un 4 étoiles à pic des rochers, pas de plage. Sur place, on nous a informés de l'obligation de prendre la demi-pension à 140 francs pour la semaine. Le mercredi, nous étions obligés de participer à la démonstration, sous peine d'être rayés de la liste des clients pour de futurs voyages. On m'a demandé Fr. 175.- de supplément pour une chambre individuelle, somme que j'avais déjà payée en Suisse, Fr. 200.- pour une excursion que j'ai refusé de faire et Fr. 55.- pour une balade en bateau d'une durée de 25 mi-

nutes. Si on ajoute les frais d'aéroport (Fr. 84.-), les frais de dossier (Fr. 25.-), la demi-pension (Fr. 140.-) et le forfait excursion (Fr. 170.-) on arrive à un total de Fr. 419.-. En janvier 2005, j'ai payé Fr. 368.- pour une semaine dans un hôtel 5 étoiles en demi-pension. »

*Jeannine Montangero,
Saint-Sulpice*

LENTEUR DE L'OCPA

Je suis absolument consternée de la lenteur du Service de l'OCPA. Si l'Etat octroie une aide complémentaire, c'est selon toute vraisemblance parce que les bénéficiaires sont économiquement faibles et n'ont pas les moyens d'attendre le remboursement des frais médicaux pendant de longs mois. Je saisis l'occasion pour ajouter cette parenthèse. J'entends partout que l'OCPA paie le loyer des personnes âgées, ce qui est totalement faux. En effet, le loyer est pris en considération jusqu'à concurrence de

Fr. 1100.- dans le calcul des dépenses et revenus pour la décision du montant de la rente. Par contre, il est exact que la cotisation de base de la caisse maladie est payée par cet office. C'est une aide appréciable et pour cela, merci.

*Michelle Ducrey,
Grand-Lancy*

LES PETITS BONHEURS

La violence aveugle est partout déchaînée: routes, aéroports et préaux de lycées. Le monde est dans la peur, se méfie et s'alarme. Un enfant inconnu me dit: « Bonjour Madame! » Son sourire gratuit m'est allé droit au cœur et m'a rendu l'espoir d'un futur meilleur. Il ne se doute pas qu'il a « fait ma journée ».

M. Thiébaud, Lausanne

UN COUAC À MEDNAT

Ayant voulu bénéficier du bon de réduction de Fr. 5.- pour l'entrée à Mednat, je me le suis vu refuser, puisque j'appartiens à la catégorie AVS. J'ai donc dû passer mon bon à des personnes plus jeunes. Les conditions de réduction n'étaient pas claires, ni explicites.

Paul-André Rousseil, Renens

(Réd. Nous vous devons des excuses. Les bons de réduction de Fr. 5.- étaient valables uniquement sur les billets à plein tarif à Fr. 13.- et non sur les billets AVS à Fr. 8.-. Nous sommes navrés de ce couac et veillerons à ce qu'il ne se reproduise plus à l'avenir.)

L'ESPRIT MODERNE

J'ai beaucoup aimé l'émission *Zig Zag Café*, je ne la manquais pas souvent. J'ai cessé de regarder *Photos de Famille*. On aimerait des sièges plus confortables et un bouquet de fleurs sur la table, pour rendre l'atmosphère plus conviviale. Le tout est trop statique, il manque quelque chose qui nous accroche. J'ai 85 ans et peut-être que je n'ai plus l'esprit assez moderne pour accepter avec enthousiasme tous ces changements futuristes.

Elsy Margot, Montagny

LE BON ROBERT

Une erreur s'est glissée dans le reportage sur Bienne, paru en avril. Les fresques qui ornent la salle d'attente de la gare ont été peintes par Philippe Robert, et non son père Léo-Paul Robert. Avec nos excuses!

La rédaction

D'ACCORD, PAS D'ACCORD?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de *Généralions*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne

Si vous nous envoyez un message, prière d'indiquer votre adresse, s.v.p.

Sur notre site internet:
www.magazinegenerations.ch